

BOURSES D'EXCELLENCE EIFFEL
(pour les mobilités entrantes en 2014/2015)

Calendrier session 2014/2015

- Mise en ligne des dossiers de candidature : **25 septembre 2013**
- Date limite de réception des dossiers par Campus France : **8 janvier 2014**
- Annonce des résultats : **semaine du 17 mars 2014**

Présentation du dispositif

Le programme de bourses d'excellence Eiffel du Ministère des Affaires étrangères est destiné à soutenir l'action de recrutement à l'international des établissements d'enseignement supérieur français pour attirer l'élite des étudiants étrangers dans des formations de niveau Master, Ingénieur ou Doctorat.

La bourse Eiffel destinée aux candidats reflétant un parcours d'excellence ne peut être attribuée qu'une seule fois dans l'ensemble du parcours de l'étudiant.

Critères d'éligibilité

Les domaines d'études concernés par les bourses Eiffel sont :

- les sciences de l'ingénieur
 - l'économie et la gestion,
 - le droit et les sciences politiques
- Les candidats doivent être âgés de 30 ans maximum à la date du comité de sélection ;
- pour le niveau Master (nés après le 07/03/1983)
- Nationalité : ce programme est réservé aux candidats de nationalité étrangère. Les candidats binationaux, dont l'une des nationalités est française, ne sont pas éligibles
 - Les candidatures d'étudiants en cours d'études à l'étranger sont prioritaires par rapport à celles d'étudiants installés en France.
 - Les établissements qui présélectionnent des candidats non francophones doivent veiller à ce que leur

niveau linguistique soit en adéquation avec la formation

Les cas d'inéligibilité

- les boursiers du gouvernement français même s'il s'agit d'une bourse de couverture sociale.
 - les candidats déjà présentés sans succès
 - les établissements offrant une formation entièrement délocalisée dans un pays tiers ne peuvent pas présenter de dossiers de candidature, même si le diplôme délivré est français. La formation doit débuter et se dérouler aux trois quarts en France
 - les candidatures directes d'étudiants ou présentées par des établissements étrangers.
 - les étudiants dont la candidature est présentée par plus d'un établissement français.
 - Par ailleurs, les dossiers de candidature incomplets sont irrecevables.
- Site Internet de Campus France pour les informations sur le programme :

<http://www.campusfrance.org/fr/eiffel>